



## 8eme tournoi de Tagnon !!!!!

Règlement particulier\_v01

**27 et 28 Juin 2026**

### **Article 1 : Autorisation**

Le club Tagnon Sports Badminton organise son tournoi « 8eme tournoi de Tagnon !!!!! » les **27 et 28 juin 2026**. Le tournoi est autorisé par la Ligue Grand-Est de Badminton (numéro en cours). Il est régi par le Règlement Général des Compétitions (RGC), édité par la Fédération Française de Badminton (FFBaD), en vigueur au jour du Tournoi. Ce règlement particulier précise et complète les dispositions du RGC. En cas de protestation, le RGC fait foi. Le juge-arbitre désigné a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas ce règlement .

### **Article 2 : Lieu**

Gymnase de Tagnon, rue Gabriel Davenne, 08300 Tagnon

### **Article 3 : Officiels**

Le juge-arbitre désigné par le club organisateur est **M. LIVERNEAUX Mathieu**. Le **Geo** pour ce tournoi sera Monsieur **MARION Regis**.

### **Article 4 : Conditions de participation**

Tout participant au Tournoi de Tagnon doit être en possession d'une **licence FFBaD valide** au jour du tirage au sort et du tournoi. Tout joueur s'étant vu notifier officiellement son exclusion du club de TAGNON après délibération du bureau n'est pas autorisé à participer à cette compétition.

### **Article 5 : Organisation**

Le tournoi est ouvert aux joueurs minimes, juniors, séniors et vétérans classés dans les catégories R, D et P. Les joueurs NC sont également autorisés à participer. Le tournoi est ouvert à **toutes les ligues**. Les tableaux disputés seront : **Simple Dames, Simples hommes, Doubles Dames, Doubles Hommes, Doubles Mixtes**. Tableaux simples et mixtes joués le samedi 27 juin et tableaux doubles joués le dimanche 28 juin 2026. Tableaux maximum autorisés : 2 , **inscription simultanée en simple et mixte interdite**. Des séries seront constituées par l'organisateur pour chacun des tableaux le jour du tirage au sort. Ces séries seront ordonnées par classement CPPH de manière homogène et limitées à 24 paires. Les paires seront classées selon la somme des CPPH des joueurs. Le **nombre** maximum de participants est limité à **200 joueurs**. Au dessus de ce nombre les joueurs seront en placés en **liste d'attente**.

Il y'a également possibilité de **regrouper les series** si le nombre de **participant** maximum n'est pas **atteint**.

L'organisateur se réserve la possibilité de supprimer des tableaux dans le cas où il y aurait un nombre insuffisant d'inscrits. Le tirage au sort et la confection des tableaux seront réalisés le **14 Juin 2026**. Le classement CPPH pris en compte sera celui au **13 Juin 2026**. Les participants peuvent s'inscrire sur 1 ou 2 tableaux. Dans la mesure du possible, les tableaux se dérouleront en poules puis en élimination directe, avec des matchs en **2 manches** gagnantes de **21 points**.

## **Article 6 : Inscriptions et règlements**

Les inscriptions se feront uniquement sur BADNET par les joueurs eux-mêmes ou par leur club, comité départemental ou ligue, à l'adresse suivante : futur lien Badnet Les joueurs sans partenaire pourront s'inscrire en « Recherche de partenaire » sur Badnet. L'organisateur se chargera, dans la mesure du possible, de trouver un(e) partenaire.

L'ouverture des inscriptions sera le : **LUNDI 2 MARS 2026 a 10H00**

La fermeture des inscriptions sera le : **VENDREDI 12 JUIN 2026 a 10H00**

## **Article 7 : Droits d'inscription**

Le montant de l'inscription s'élève à **16€ pour 1 tableau et 21€ pour 2 tableaux**.

## **Article 8 : Désistement**

Les droits d'inscription seront remboursés en cas de désistement avant la date de tirage au sort. Passé ce délai, le remboursement ne sera pas possible et le joueur sera considéré comme forfait. Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort (cf. RGC). Il devra prévenir le plus tôt possible le Comité d'organisation de sa non-participation et adressera à Ligue Grand Est Badminton, au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives, par tout moyen prouvant la date de réception.

## **Article 9 : Tirage au sort**

Les classements pris en compte pour le tournoi seront les derniers publiés officiellement à l'heure du tirage au sort. Celui-ci sera effectué le **14 Juin 2026**.

## **Article 10 : Déroulement de la compétition**

Les horaires du tournoi de Tagnon Sports Badminton seront de **8h00 à 22h00 le samedi 27 Juin 2026 et de 8h00 à 19h00 le dimanche 28 Juin 2026**. Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être amenés à être modifiés en fonction du déroulement de la compétition. **Chaque joueur doit venir se faire pointer à la table de marque dès son arrivée** afin de prouver sa présence à la compétition. Le pointage se fait au plus tard **30 minutes avant le premier match** du joueur, et ce **chaque jour de la compétition**. En cas d'absence en cours de tournoi, le joueur doit venir en informer la table de marque et obtenir la validation du juge-arbitre. À l'appel de son nom, le joueur dispose de 3 minutes avant le début de son match. Tout joueur ne respectant pas ce délai pourra être disqualifié par le JA, quel que soit le niveau de la compétition. Le test des volants doit être effectué à l'arrivée des joueurs sur le terrain. La feuille de match est à venir chercher à la table de marque avant l'accès au terrain, et doit être rapportée dès la fin du match. **Les matchs** seront en **auto-arbitrage**, finale inclus. Il sera considéré comme **faute** si le **volant** vient à toucher un **obstacle**. Le temps de **repos** entre 2 matchs consécutifs d'un même joueur est fixé à **20 minutes**. Il pourra être réduit en accord avec les personnes concernées.

## **Article 11 : Volants**

Le volant officiel pour le tournoi est le **RSL 3**. Il sera choisi en cas de litige entre les joueurs. Les volants sont à la charge des joueurs et de façon équitable. Pour les finales, ils seront fournis par l'organisation. Les joueurs classés jouent avec des volants en plume.

### **Article 12 : Tenue**

Une tenue de badminton en accord avec la circulaire fédérale est demandée sur les terrains. Les joueurs, ainsi que leur coach sont priés d'avoir une tenue correcte en accord avec cette circulaire

### **Article 13 : Mode de comptage de points**

La règle de comptage est le « Rallypoint System » : 2 sets gagnants (donc 3 sets joués maximum).

Les sets se jouent en 21 points et chaque échange donne un point à celui qui le remporte (auparavant, il fallait avoir la main au service pour scorer).

Un match se dispute en deux sets gagnants.

Pour les 5 disciplines (Simple Homme, Simple Dame, Double Hommes, Double Dames et Double Mixte), un set est remporté par le camp qui atteint en premier 21 points.

Le camp qui gagne l'échange marque un point (que ce soit lui qui avait le service ou non).

Si le score atteint 20-égalité, le set est prolongé, et c'est le camp qui mène avec 2 points d'écart qui remporte le set.

Si le score atteint 29-égalité, le set est remporté par le camp qui marque le 30ème point.

Le vainqueur d'un set sert en premier au set suivant.

En plus des cas logiques (volant dans ou sous le filet, en dehors des limites du terrain, les lignes faisant partie du terrain), il y a faute si le joueur touche le filet, s'il frappe le volant dans le camp adverse, si le joueur ou l'équipe touche le volant deux fois de suite ou enfin s'il y a une tentative délibérée de distraire ou de gêner l'adversaire par cri, geste ou tout autre comportement antisportif.

### **Article 14 : Buvette**

Une buvette sera présente durant le tournoi avec possibilité de restauration sur place.

### **Article 15 : Paiement**

Le règlement du tournoi se fera directement sur badnet ou ebad, au moment de l'inscription, pas de paiement envoyé après ou groupés.